



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 juillet 2017

# Le monde économique interpelle le Président de la République sur l'urgence de réaliser l'A45

**Alors que le Conseil d'Etat vient de rendre un avis favorable au projet de l'A45 Lyon/Saint-Etienne, le monde économique interpelle le Président de la République par un courrier qui souligne l'urgence de réaliser cette infrastructure dans les plus brefs délais.**

Les principales instances économiques d'Auvergne-Rhône-Alpes, et notamment du bassin Lyon/Saint-Etienne, attirent l'attention du Président de la République à travers un courrier réaffirmant l'importance de « *ne plus perdre de temps sur ce dossier qui a déjà pris trop de retard et qui représente un enjeu vital pour le territoire, son économie et le quotidien de ses habitants* ».

Près de 25 ans après que la procédure a été lancée et presque 10 ans après la signature de la déclaration d'utilité publique, ils rappellent que toutes les étapes légales ont été respectées ; que les financements sont aujourd'hui assurés et qu'il est donc : « *...maintenant indispensable que le Ministre des Transports procède à la signature du contrat avec le concessionnaire qui a été désigné pour que la date d'ouverture de la nouvelle infrastructure puisse bien intervenir en 2022* ».

Le monde économique insiste dans ce courrier sur le caractère « *vétuste, dangereux, inadapté et saturé de l'A47* », seul axe structurant existant entre Lyon et Saint-Etienne et réclame l'A45 :

- ▶ le premier lien direct, sûr et performant, entre Lyon et Saint-Etienne, ramenant à 48 km la distance entre la Métropole de Lyon et la future Métropole de Saint-Etienne,
- ▶ un vecteur favorable au développement économique, avec une création de valeur induite estimée à plus de 100 millions d'euros la première année,
- ▶ un moyen d'appui à la structuration métropolitaine entre Lyon et Saint-Etienne, conformément aux orientations de la Directive territoriale d'aménagement de l'Aire métropolitaine lyonnaise signée par le Premier ministre le 15 janvier 2007,
- ▶ un nouvel axe porteur d'une vraie ambition écologique avec un ouvrage en total conformité avec les exigences de préservation de l'environnement tout en garantissant la sécurité des usagers.

### Contact presse :

CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne – Valérie Charrière-Villien – 04 72 40 58 37 – v.charriere@lyon-metropole.cci.fr